

bail commercial demande de renouvellement

Par **Frida**, le **23/05/2019** à **18:59**

Bonjour

je suis caution d' un bail commercial dont le terme est arrivé au 30 septembre 2014.

La locataire qui occupe le local relatif au bail a fait une demande de renouvellement précisant que je ne serai plus caution sur le bail suivant le envoyé par huissier le1 octobre 2014

Je recois aujourd'hui une mise en demeure du bailleur par huissier en tant que caution pour des arriérés de loyers (18000 Euros qq meme)

le bail nb a pas été renouvelé, la locatiare est toujours dans les lieux, suis je toujours responsable de ses dettes??

Merci pour votre réponse